

Les contours linguistiques flous de la mention

Christian Nicolas

▶ **To cite this version:**

Christian Nicolas. Les contours linguistiques flous de la mention. C. Nicolas. Hôs ephat', dixerit quispiam, comme disait l'autre.. Mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité, Université Stendhal-Grenoble 3, ELLUG, Grenoble, p. 125-145, 2006, Recherches et Travaux, hors série n° 15. hal-00327461

HAL Id: hal-00327461

https://univ-lyon3.hal.science/hal-00327461

Submitted on 8 Oct 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Christian Nicolas (dir.),

Hôs ephat', dixerit quispiam, *comme disait l'autre... Mécanismes de la citation et de la mention dans les langues de l'Antiquité*

Recherches & Travaux, hors-série n° 15,

Université Stendhal-Grenoble 3 – 2006,

ELLUG, Grenoble

p. 125-145

Les contours linguistiques flous de la mention

Christian NICOLAS
Université de Lyon, Université Jean Moulin - Lyon 3

Dans les pages qui viennent, on utilisera le terme linguistique de *mention* par opposition à celui d' *usage*.

L'énoncé ordinaire est un énoncé en usage : le locuteur émet un message au moyen de signes linguistiques dont le rôle est exclusivement fonctionnel. Les signes sont proférés dans un but extrinsèque, puisqu'il s'agit par leur entremise discrète de faire comprendre un énoncé dont ils ne sont alors qu'un instrument transparent (cf. Récanati (1979)) : on parle au moyen de mots dont la matérialité même s'efface au profit d'un signifié complexe.

Mais parfois, le signe s'opacifie : il est proféré dans un but intrinsèque et devient non plus l'instrument mais le thème même de l'énoncé. Cette fois, on parle du mot. Le mot dont on parle est en *mention*.

Le mot avec lequel on parle est en usage, inséré dans le langage ; le mot dont on parle est en mention, inséré dans le métalangage.

Dans la mesure où le mot en mention nécessite un retour réflexif sur lui-même, les logiciens, relayés par les linguistes, le nomment souvent *autonyme*, étymologiquement le "nom de soi-même", "le mot qui se désigne lui-même". Cette terminologie vaut ce qu'elle vaut[1] ; mais comme elle est désormais classique, il est inopérant d'en changer[2]. / (p. 126)

La question que je veux aborder ici concerne la difficulté occasionnelle à délimiter précisément le segment en mention dans un énoncé latin. Peut-on facilement déterminer où en sont l'exact début et l'exacte fin ? Je m'intéresserai à quelques situations ambiguës.

Je classerai les faits de cryptage de la mention selon le domaine linguistique concerné : morphologie, morpho-syntaxe, syntaxe, sémantique.

Mentions masquées par la morphologie

Certains phénomènes d'autonymie passent le plus souvent inaperçus du fait de la morphologie.

C'est le cas des verbes délocutifs. Cette catégorie de verbes dérivés, souvent commentée et souvent dévoyée, a été ainsi désignée par Benveniste (1966). Sont dits délocutifs les verbes dont la base dérivante est une "locution", terme auquel Benveniste donne le sens un peu forcé de "formule". La première illustration que le linguiste donne de cette catégorie est le verbe latin *salutare* "saluer", qu'il faut interpréter comme "dire : '*Salus !*'". De même *pester* signifie "dire : 'Peste !'" :

---

[1] En effet, l'autonyme ne se désigne pas lui-même (ce serait une aporie) : il désigne son parèdre en usage, qui est son homonyme logique. Selon Rey-Debove (1997 : p. 297 et *passim* sous d'autres formes), " le signe se signifie tel qu'il serait s'il ne se signifiait pas ".

[2] Les questions de métalangage sont très à la mode chez les antiquisants. D'innombrables travaux s'intéressent à la grammaire antique et à sa terminologie, ou à l'étymologie synchronique (sur laquelle voir Maltby (1991)). Mais le processus de l'autonyme commence à peine à intéresser les linguistes spécialistes des langues classiques. Pour ces questions, je me permets de renvoyer à certains de mes travaux (Nicolas (1999 ; 2001 ; 2005 a ; 2005 b ; 2005 c)). On lira aussi avec profit les travaux d'I. Rosier-Catach, qui concernent le latin médiéval (notamment Rosier-Catach (2000 et 2004)).

> Le trait essentiel et signalétique d'un délocutif est qu'il est avec sa base nominale dans la relation 'dire…' et non dans la relation 'faire…' qui est propre au dénominatif. Ce n'est pas le caractère le moins instructif de cette classe de nous montrer un signe de la langue dérivant d'une locution de discours et non d'un autre signe de la langue ; de ce fait même, les délocutifs seront surtout, au moment où ils sont créés, des verbes dénotant des activités de discours (Benveniste (1966 : p. 285)).

Létoublon (1986 : p. 78-79) prouve la réalité du processus dérivationnel. En effet, le verbe grec *σκορακίζω* "maudire" dérive d'une formule standard de malédiction *ἐς κόρακας* " <Va> aux corbeaux ! ", comparable à notre " Au diable ! ". Or l'aphérèse aberrante de l'epsilon initial est la preuve indirecte d'une prononciation *'ς κόρακας*, dont l'usure phonétique atteste le caractère formulaire réel. Le verbe signifie proprement "dire : *'ς κόρακας* !", avec la prononciation réelle et populaire, et non pas tout à fait "dire : *ἐς κόρακας* !", avec une prononciation artificielle, fidèle à la graphie. On a donc bien la preuve du tour oral originel de la base de cette classe de dérivés.

Il en résulte que, puisque la formule générative de cette classe de dérivés est " dire : *X* ", cet élément X qui sert de base est en position d'autonyme. En usage dans la formule de départ (" Salut ! ", énoncé standard, non métalinguistique), il passe en mention dans le dérivé qui implique un retour métalinguistique sur ladite formule. Aussi Rey-Debove (1997 : p. 162) choisit-elle de rebaptiser les délocutifs "dénominatifs autonymiques", car leur base est automatiquement / (p. 127) un nom autonyme (on rappelle que logiquement tout autonyme est un nom, quelque forme d'usage qu'il recouvre).

La catégorie ne compte d'ailleurs pas que des verbes. Il y a des noms délocutifs (ou noms dénominatifs autonymiques) : *Je-m'en-foutiste* se comprend comme " celui qui dit : 'Je m'en fous !' ". Le dérivé est un substantif, la base une phrase, qui devient en composition un nom autonyme (c'est bien un nom puisqu'on validerait comme correcte une phrase telle que " *Je m'en fous* est une phrase à la première personne ", où l'autonyme, ici signalé par des italiques, fonctionne comme le nom sujet de la proposition unique de cet énoncé). De même un *teenager* est un adolescent dont le nom d'âge se termine en *-teen* : il y a dans la base de ce mot anglais un autonyme de morphème */teen/* qui fait de ce substantif un dénominatif autonymique, du moins en anglais[3].

Pour revenir à notre propos, il est clair que la délimitation morphologique exacte de l'autonyme dans ces formations est très délicate à effectuer puisque l'élément en mention est fondu dans un ensemble univerbé aux frontières impalpables. L'autonyme *'ς κόρακας*, par exemple, n'est que partiellement représenté dans le verbe *σκορακίζω*, puisque, comme dans la plupart des autres procédés de composition des langues indo-européennes anciennes, la marque flexionnelle est masquée. En quelque sorte, l'autonyme *'ς κόρακας* n'est pas directement présent dans la forme du verbe *σκορακίζω*, mais il est représenté par *σκορακ-*, qui en est un *alias* pour ainsi dire.

La perception du caractère autonymique de la base de ces mots délocutifs s'estompe dans certains cas. Par exemple si la "formule" de base n'est pas spécialement prototypique de l'acte de langage représenté. En latin, le verbe *autumare* (c'est l'un des exemples de l'article fondamental de Benveniste) s'analyse "dire *autem*". Mais son sens réel en langue est " argumenter, asserter " : c'est que *autem* est ici utilisé comme base non tant pour lui-même que pour ce qu'il représente, à savoir la catégorie des mots de liaisons, utiles dans le discours argumentatif. Du coup, la valeur originelle se dilue ; on finit par ne plus percevoir le mot en mention dans *autumare*.

La difficulté de repérage de la mention dans le mot délocutif se hausse d'un degré quand au caractère faiblement prototypique de la formule de base s'ajoute une différenciation phonétique.

---

[3] Ces deux derniers exemples sont exploités par Rey-Debove (1997 : p. 162).

Ainsi en français : le verbe *maugréer*, qui a le sens de " râler, rechigner ", repose sur la " formule " *Maugré*, représentant un peu par hasard la catégorie des mots concessifs (comme *autem* dans *autumare*) et par là même symbolisant l'attitude du locuteur en désaccord qui tente de contre-argumenter. Mais puisque le français ne dit pas *maugré*, / (p. 128) comme tel paysan marivaudien le dit dans son patois de comédie[4], mais *malgré*, on risque fort de ne pas reconnaître la forme interne de ce délocutif inaperçu.

Le bilinguisme nuit également beaucoup à la reconnaissance du phénomène. Ainsi *cancaner* " bavarder " n'est pas dérivé d'une onomatopée qui imiterait le bruit des canards mais est bel et bien un délocutif bilingue. Il s'analyse " dire *Cancan* ", lequel autonyme représente le latin *Quamquam* (encore un concessif, décidément) dans la prononciation ancienne que faisaient de ce mot les juristes français, plaidant en latin. Pour les gens du peuple, ce *Cancan* récurrent, dépourvu de sens mais non de drôlerie, s'est mis à symboliser le langage des pédants, puis simplement des bavards (de même *ergoter*, " dire *ergo* "). Mais, sauf à consulter les lexicographes, on ne peut avoir une conscience immédiate de la formule originelle. De même pour *asticoter* ; si l'on sait qu'il s'agit d'un verbe délocutif, on aura tôt fait d'imaginer que l'analyse doit en être "dire : 'Asticot !'", donc, sans doute, "traiter quelqu'un d'asticot". Il n'en est rien. La locution qui sert de base à ce délocutif est empruntée à des mercenaires allemands proférant une formule tronquée de malédiction : " Dass dich Gott… ", " Que Dieu te… ". De fait, la première forme du verbe est *dasticoter* (ainsi chez Rabelais) ; mais l'étymologie populaire, voyant un rapprochement avec *asticot*, a joué et, ce faisant, éloigné la forme phonique de la formule originelle.

De même en latin, si le délocutif est d'origine grecque, il peut ne pas être remarqué. Par exemple le jeu de mots rapporté par Pline le Jeune :

> Pline le Jeune, *Epist.* II, 14, 5 (à Maximus) : *Inde iam non inurbane Σοφοκλεῖς uocantur ἀπὸ τοῦ σοφῶς καὶ καλεῖσθαι, isdem Latinum nomen impositum est Laudiceni*
>
> C'est la raison pour laquelle on les appelle, non sans esprit, des *Sophocles*, de *σοφός* et de *καλεῖσθαι*, et en latin des *Gens de Laodicée*[5].

Sans l'explication du jeu de mots par Pline lui-même[6], nous serions sans doute en peine (les Latins aussi, probablement) d'interpréter à coup sûr ce calembour. C'est seulement quand on l'a élucidé qu'on en goûte le sel d'une / (p. 129) part, et qu'on remarque, sous la forme *Sopho-* un avatar de mot (grec) en mention.

Enfin, il arrive que la mention soit masquée par ce qu'on appelle *délocutivité généralisée* (Anscombre (1979)). Si l'on part d'un acte de langage réalisé par une formule particulière à valeur performative, on peut arriver à un verbe ordinaire dans lequel la formule sera cryptée. Le commissaire-priseur, à un moment codifié de la cérémonie des enchères, dit ainsi " Adjugé " et dès lors, magiquement, un objet vient de changer de propriétaire. Cette formule performative " Adjugé " sert de base à un verbe *adjuger*, qui signifie " dire : 'Adjugé' ". Secondairement, le

---

[4] Maître Pierre dans *Le Dénouement imprévu* scène 2 ; scène 10 ; Lisette dans *Le Préjugé vaincu* scène 1 ; scène 8 ; Blaise, dans *Les Acteurs de bonne foi* scène 12 ; etc.

[5] *Σοφοκλεῖς* doit se comprendre ici comme une formation délocutive ("des gens qui crient : *Sophôs !*", c'est-à-dire "bravo !" en grec) ; sur cette acclamation dont on a un exemple chez Pétrone, cf. Biville (1996). *Laudiceni* est un jeu de mots latino-latin : il désigne les habitants de Laodicée (*Laodiceni*) mais il est ici remotivé comme un composé latin (à rection progressive) : "ceux qui font l'éloge du repas", *laudi-cen-us*, ou "ceux qui versent dans l'éloge pour se faire inviter au repas". Cf. Biville (2000 : p. 92-93).

[6] À moins qu'il ne s'agisse d'une explication après coup : cf. l'apparat critique *ad loc.*

verbe sert à décrire tout le processus de transfert de propriété, qui contient, outre la formule, un geste, l'indication d'une somme d'argent, les différents actants, etc. (" M^e^ Machin m'a adjugé le tableau à 10 000 "). Tertiairement, le mot entre dans le langage commun au sens de "décerner" : que reste-t-il alors de la présence de la mention de la formule " Adjugé " qui est au départ du processus ? On dirait la même chose avec bien d'autres séries d'actes de langage : " Je te baptise ", d'où *baptiser* 1 (" dire : 'je te baptise' "), *baptiser* 2 (" effectuer une cérémonie de baptême ", avec formules et gestes incluant l'action de verser du liquide), *baptiser* 3 (" j'ai baptisé mon pantalon au champagne ").

Il en est de même en latin, par exemple avec le verbe technique *ampliare* " renvoyer à plus ample informé ", qui dérive de la formule *amplius* " <il m'en faut> davantage " (qu'on trouve associée au verbe *pronuntiare*, ce qui atteste son caractère formulaire rituel et performatif : cf. Cic. *2 Verr.* I, 26 et 74 ; *Brut.* 86) et qui finit par signifier " ajourner <une affaire ou une personne> "[7] :

> cf. Tite-Live, IV, 44, 12 : <*Postumiam Vestalem*> *ampliatam, deinde absolutam (…) pontifex maximus abstinere iocis colique sancte potius quam scite iussit*
>
> Après son ajournement puis son acquittement, Postumia reçut du grand pontife l'ordre de rester à l'écart des badineries et de s'habiller de façon plus irréprochable qu'élégante.

Il est clair que, dans ce cas précis, la construction *Postumia ampliata*, impliquant une transitivité, empêche de remonter à la base dérivante théorique où se niche la formule *Amplius*.

Cf. aussi Fruyt (1997 b). / (p. 130)

Mentions masquées par la morpho-syntaxe

Parfois, c'est la morpho-syntaxe qui a pour effet de dissimuler un mot en mention. Deux procédés de discours méritent d'être détaillés à cet égard : l'amalgame sémiotique et l'anaphore métalinguistique.

amalgame sémiotique (cf. Rey-Debove (1997 : p. 276))

Il arrive assez fréquemment que la langue se paye d'à-peu-près qui constituent un scandale au plan de la logique formelle. C'est ce qui se produit (de façon si naturelle et récurrente chez les locuteurs, y compris lexicographes) lorsque l'on dit, par exemple :

> Outre ses travaux sur *L'Imitation chez l'enfant* (1925), *La Formation des habitudes* (1936), *La psychologie animale* (1940), il fit connaître en France le gestaltisme (Petit Robert 2, cité par Rey-Debove (1997 : p. 276)) ;
>
> Un de nos confrères pince-sans-rire se fit l'écho d'une plainte de membres d'une autre académie qui trouvent incommode que la rate, femelle du rat, ne prenne qu'un T tout comme le viscère (Mauriac dans Rey-Debove (1997 : p. 281)).

On voit donc que l'amalgame sémiotique se réalise lorsqu'un segment de l'énoncé a double fonction : à la fois en usage et en mention, il cumule deux statuts logiquement incompatibles. Pour reprendre le premier exemple, il ne s'agit pas de travaux sur *L'Imitation chez l'enfant* (ce qui référerait à un article ou à un livre dont le livre *L'Imitation chez l'enfant* serait l'objet d'étude) mais bien de travaux sur l'imitation chez l'enfant (sans signalétique), intitulés *L'Imitation chez l'enfant*… Cette pratique de condensation est courante chez chacun d'entre

[7] Il faudrait donc, pour cette raison, le considérer comme un homonyme du verbe dénominatif (factitif) *ampliare* "rendre ample", qui dérive, lui, de l'adjectif *amplus*, et non d'une formule figée contenant cet adjectif.

nous, par un raccourci commode. Dans le deuxième exemple, ce n'est pas la rate qui prend un T, mais évidemment le mot *rate*, lequel mot ne saurait être la femelle du rat.

Pour continuer notre enquête initiale, qui consiste à délimiter précisément les frontières de la mention, on voit bien que, dans cette situation d'amalgame sémiotique, le solécisme logique empêche l'opération : " la rate, femelle du rat " semble n'offrir qu'un énoncé en usage, et recouvre en réalité la mention faite au mot *rate*, absent de cet énoncé (où il n'est qu'implicite) ; " *L'Imitation chez l'enfant* " a l'air d'être une mention (de titre), mais recouvre en réalité en même temps un segment en usage, désignant un champ de recherche en psychologie. Dans ces conditions, pas plus qu'on ne peut délimiter précisément le segment en usage, on ne peut délimiter le segment en mention, puisqu'ils sont superposés.

Cette pratique a évidemment cours chez les Antiques, où elle est facilitée par l'absence de signalétique typographique. L'indécision titre mentionné vs / (p. 131) champ disciplinaire usuel (telle qu'elle ressort de la première illustration) se lit par exemple chez Cicéron :

> *De or*. II, 61 : *In philosophos uestros si quando incidi, deceptus indicibus librorum qui sunt fere inscripti de rebus notis et illustribus, de uirtute, de iustitia*…

Où commencent les titres (*indicibus*, *inscripti* : sur ces mots cf. Moussy (1997)) en *de* + abl. ? Le contexte (il s'agit d'ouvrages philosophiques) interdit de voir dans *de rebus notis et illustribus* un titre de traité comparable à *de uirtute* ou *de iustitia* : aussi convient-il de n'y voir qu'un syntagme hors mention, commentaire de ce qui suit :

> Si je tombe par aventure sur vos philosophes, me laissant prendre aux titres de leurs livres qui annoncent d'ordinaire des sujets connus et clairs comme la vertu, la justice… (trad. d'E. Courbaud, C.U.F., *ad loc*.).

Mieux vaudrait gagner encore en précision pour démarquer dans la traduction usage et mention :

> …trompé par des titres indiquant des domaines connus et précis, comme *De la vertu*, *De la Justice*…[8].

Dans ce passage, Cicéron ne fait pas d'amalgame sémiotique. C'est l'absence de démarcation typographique (en latin adapté aux usages modernes Cicéron aurait écrit correctement " …de rebus notis et illustribus, *De Virtute, De Iustitia*… ") qui crée une ambiguïté dont l'orateur n'est pas responsable. Mais cette indécision peut être due à la confusion entre usage et mention :

> *Tusc*. IV, 1 : *aliis haec locis satis accurate a nobis dicta sunt maximeque in iis sex libris, quos de re publica scripsimus.*

Il s'agit clairement d'un amalgame sémiotique : on comprend à la fois " les six livres que j'ai écrits sur l'état " et " les six livres intitulés *De Re publica* que j'ai écrits ".

De même :

> *Fin.* I, 2 : *Quamquam philosophiae quidem uituperatoribus satis responsum est eo libro, quo a nobis philosophia defensa et collaudata est, cum esset accusata et uituperata ab Hortensio. Qui liber…*

Il n'est pas certain que le relatif de liaison *Qui liber* reprenne exclusivement le *eo libro* ci-dessus ; il peut tout aussi bien rebondir sur *Hortensio*, le mot qui précède. Cet élément représente

[8] Sur cette question (mention de titre ou syntagme en usage ?), cf. aussi Fruyt (1997 a : p. 20-22).

donc à la fois le personnage du dialogue évoqué sous un mot générique (*libro*, *liber*) et le titre de l'ouvrage / (p. 132) (puisque cet ouvrage perdu qu'évoque Cicéron n'est autre que l'*Hortensius*). Ce qui donnerait, dans une traduction qui rende l'amalgame : " …philosophie condamnée et blâmée par Hortensius, lequel livre etc. ".

Autre exemple cicéronien, comparable à l'exemple de la rate, ci-dessus :

> *2 Verr.* II, 154 : *Itaque eum non solum patronum illius insulae, sed etiam σωτῆρα inscriptum uidi Syracusis*
>
> C'est pourquoi je l'ai vu non seulement " patron " de cette île mais même " Sauveur " sur des inscriptions à Syracuse.

Ce n'est évidemment pas la personne, mais son nom qui est inscrit à côté des mentions 'patron' et 'Sauveur'. Il y a amalgame sémiotique sur *eum*. En outre les mots en mention, irréfutables en tant que tels, sont suspects de réfection syntaxique. Sans doute l'inscription portait-elle les lemmes PATRONVS et *ΣΩTHP*. J'y reviendrai.

> *Nat.* III, 84 : *Iam mensas argenteas de omnibus delubris iussit auferri, in quibus, quod more ueteris Graeciae inscriptum esset BONORVM DEORVM, uti se eorum bonitate uelle dicebat.*
>
> [*Bonorum deorum*, texte d'une inscription, segment en mention, a aussi pour référent superposé les dieux, segment en usage ; car c'est bien aux dieux, non à l'inscription, que réfère *eorum* à la fin de la phrase].

La coordination, qui théoriquement lie des éléments de même type (en l'espèce de même statut logique), peut en cette matière se révéler déviante et réaliser un amalgame sémiotique. Quelques exemples empruntés à plusieurs auteurs, un peu au hasard :

> Frontin, *Aqu.* 28, 1 : *Alterum genus est quotiens non ad quinariarum necessitatem fistula incrementum capit, sed ad diametri sui mensuram, secundum quod* ***et nomen accipit et capacitatis modum ampliat***
>
> Le second principe est employé chaque fois que le tuyau ne prend pas ses accroissements d'après le nombre de *quinariae*, mais d'après la dimension de son diamètre : accroissement qui, en même temps, lui donne son nom et augmente sa capacité d'absorption (trad. P. Grimal, C.U.F.)
> [*incrementum* est " en même temps " en mention, puisqu'il est repris par *nomen*, et en usage, dans la fin de phrase ; l'ensemble est soudé par *et… et*] ;
>
> Pomponius Mela, II, 75 : *Sed antestat omnis Atacinorum Decimanorumque colonia, unde olim his terris auxilium fuit, nunc* ***et nomen et decus*** *est Martius Narbo*
> [*Martius Narbo* est à la fois le nom d'une ville et la ville qui fait l'honneur de la province] ;
>
> Martial, VII, 96, 1-2 :
> *Conditus hic ego sum, Bassi dolor, Vrbicus infans,*
> *Cui* ***genus et nomen*** *maxima Roma dedit*
>
> Je suis enterré ici, deuil de Bassus, moi, l'enfant Urbicus à qui l'immense Rome a donné sa nation et son nom / (p. 133)
> [*Roma <ei> genus dedit* est une proposition en usage, *Roma <ei> nomen dedit*, où il faut comprendre *Vrbs* à la place de *Roma*, est en mention : c'est le mot *Roma* [en fait *Vrbs*] qui donne à l'enfant son nom d'*Urbicus*] ;

Pline l'Ancien, VIII, 218 : *iniciunt eas (scil. uiuerras) in specus, **qui** sunt multifores in terra — **unde** et nomen animali (scil. cuniculo) — atque ita eiectos superne capiunt* (à propos de chasse au lapin)

Ils mettent des furets dans les terriers, qui ont plusieurs entrées et d'où l'animal tire son nom, et ainsi ils les capturent à la sortie lorsqu'ils en sont chassés
[amalgame sur *specus*, repris en usage dans la première relative, en mention dans la seconde (*cuniculus* veut dire à la fois "lapin" et "galerie", "terrier")] ;

Ammien Marcellin, *Hist.* XIX, 11, 6 : …*tributariorum onera subirent et nomen,*

…assumer les charges et le nom de peuples tributaires ;

Cicéron, *2 Verr.* V, 40 : *cum penes te praetorium imperium ac nomen est*

Alors que tu disposais du pouvoir et du titre de préteur
[amalgame sur l'adjectif *praetorium*, qu'il faut comprendre en usage quand il qualifie *imperium*, en mention quand il qualifie *nomen*] ;

César, *BC*, III, 110, 2 : *nomen disciplinamque populi Romani dedidicerant*

Ils avaient désappris le nom et la discipline du peuple romain ;

etc.

Dans tous ces exemples, il est illusoire de chercher l'exacte frontière entre mention et usage qui, d'une manière ou d'une autre, se trouvent condensés sur le même segment.

anaphore métalinguistique (cf. MAILLARD (1972))

Un autre mode de cryptage morpho-sémantique de la mention est l'anaphore métalinguistique. Il y a anaphore métalinguistique quand un mot en mention est remplacé dans l'énoncé par un élément anaphorique censé le représenter. Par exemple dans ce passage très terminologique de Cicéron :

Fin. III, 51-52 : *…quod Zeno προηγμένον, contraque quod ἀποπροηγμένον nominauit (…) ; sed ea, quae secundum locum optinent, προηγμένα, id est producta, nominentur ; **quae** uel **ita** appellemus (…) uel promota et remota uel, ut dudum diximus, praeposita uel praecipua, et **illa** reiecta*

…ce que Zénon a appelé *προηγμένον* et son contraire *ἀποπροηγμένον* ; mais ce sont ceux qui obtiennent le second rang qu'il faut désigner du terme de *προηγμένα*, c'est-à-dire *producta* ; donc appelons-**les ainsi** ou encore *promota* et *remota* ou encore, comme on l'a dit plus haut, *praeposita* ou *praecipua* et **les autres** *reiecta*
[on a signalé en gras les anaphores métalinguistiques dans le texte latin et dans la traduction]. / (p. 134)

Lorsque, après avoir utilisé des termes en mention empruntés à la terminologie zénonienne, Cicéron en propose une adaptation latine (et s'en explique), pour éviter des reprises de ces termes, il utilise des anaphoriques : le relatif de liaison *quae* (représentant *προηγμένα* qui vient d'être mentionné), l'adverbe *ita* (représentant *producta*, qui vient d'être mentionné), le démonstratif *illa* (représentant *ἀποπροηγμένα*, qui a été mentionné au singulier dans le paragraphe précédent, mais qui se déduit facilement d'un contexte où il s'agit de traiter avec un couple d'antonymes). Ainsi le segment ***quae** uel **ita** appellemus* s'interprète " donc désignons les *προηγμένα* du terme de *producta* ". Les deux anaphoriques utilisés représentent des autonymes.

On voit donc l'impossibilité de délimiter les frontières de la mention dans ce segment : *quae* et *ita* ont un statut d'autonymes (puisqu'ils représentent des autonymes, respectivement /*προηγμα*/ et /*producta*/) mais ne sont pas pour autant des autonymes. Car la phrase ne signifie pas (qu'on nous passe cette évidence) " donc désignons le terme *quae* du terme *ita* ". Avec l'amalgame sémiotique, la frontière ne pouvait pas s'établir à cause d'un chevauchement entre mention et usage ; avec l'anaphore métalinguistique elle ne peut s'établir que par défaut : le terme en mention est postulable par référence mais il n'est pas physiquement présent.

J'ajoute que les deux procédés se cumulent souvent : l'anaphore métalinguistique est fréquemment le lieu d'un amalgame sémiotique. J'en donne quelques illustrations sans m'apesantir davantage :

> Cicéron, *Am.* 26 : *Amor enim ex* ***quo*** *amicitia nominata est princeps est ad beneuolentiam coniungendam*.

Amor est en usage (*amor princeps est ad beneuolentiam coniungendam* : aucun élément en mention dans cette proposition) ; il est représenté ensuite par le relatif *quo* (anaphore). Mais c'est en réalité le signe /*amor*/ qui sert d'antécédent (amalgame sémiotique, faisant de l'anaphore *quo* une anaphore métalinguistique). Il faut comprendre précisément " L'amour, du nom latin duquel dérive le terme *amicitia*, est un sentiment essentiel pour… ".

Une anaphore métalinguistique très fréquente, et siège d'un amalgame sémiotique habituel, est le tour idiomatique *sic enim* en incise[9], associé à un verbe de type " appeler ". *Sic* (ou *ita*) n'est alors pas un adverbe de manière standard, mais il représente un mot (en tant que signe linguistique) du contexte immédiatement antérieur, mot qui n'a pas besoin d'être pour lui-même en mention. C'est sur l'adverbe que se réalise (par représentation) la mise en autonymie. L'antécédent est alors rétrospectivement l'objet d'une connotation autonymique : / (p. 135)

> Aulu-Gelle, *N. A.* III, 7, 6 : *…ad uerrucam illam — **sic enim** Cato locum editum asperumque appellat — ire iubeas…*
> [*Verrucam* est après coup comme mis entre guillemets] ;
>
> Aulu-Gelle, *N. A.* XIII, 7, 3 : *Homerus autem leones — **sic enim** feminas quoque uirili genere appellat, quod grammatici ἐπίκοινον uocant — pluris gignere atque educare catulos dicit* ;
>
> Aulu-Gelle, *N. A.* XIV, 7, 2 : *M. Varronem familiarem suum rogauit, uti commentarium faceret εἰσαγωγικόν — **sic enim** Varro ipse appellat —, ex quo disceret…* ;
>
> Pline l'Ancien, XIII, 24 : *certum est (…) P. Licinium Crassum L. Iulium Caesarem censores edixisse ne quis uenderet unguenta exotica ; **sic enim** appellauere* ;
>
> Columelle, VIII, 5, 4 (éd. Forster & Heffner) : *et quam recentissima <oua> supponantur glucientibus : **sic enim** appellant rustici aues eas quae uolunt incubare…* ;
>
> Columelle, IX, 1, 3 (éd. Forster & Heffner) : *ratio postulat uacerris includi : **sic enim** appellatur genus clatrorum…* ;
>
> Quintilien, *Inst.* III, 8, 26 : *…mansuetum quoque (**sic enim** sunt interpretati τὸ ἥμερον…)*
>
> etc.

[9] Cf. Nicolas (2005 b).

L'avantage de cette pratique, discutable au plan de la logique formelle, est évident : en procédant ainsi, le latin transfère du lexical (le nom du terme mis en autonymie ou en connotation autonymique) sur du grammatical (pronom, adverbe), donc du long sur du court, de l'infini sur du fini et, quand il utilise *ita* ou *sic*, du variable sur de l'invariable, situation fort appréciable, on va le voir, dans une langue où la casualité pose d'épineux problèmes d'accord. Dans la série d'exemples ci-dessus, *sic* remplace en effet un terme casualisé qu'il faudrait le cas échéant recasualiser dans l'incise. Et comme le cas de l'autonyme n'est pas mécaniquement réglé par la grammaire en latin, l'emploi de *sic*, à même de représenter toute la flexion du terme qu'il remplace, est très avantageux.

Mentions masquées par la syntaxe

La grammaire latine, de fait, n'a pas édicté de règle sur la manière de traiter l'autonyme (dont le statut particulier ne lui saute pas aux yeux : cf. Nicolas (2005 a)). Chaque locuteur fait selon sa conscience, en vertu de deux méthodes possibles, que j'ai appelées *méthode métalinguistique* et *méthode intégrationniste* (cf. Nicolas (1999 et 2001)).

Le latin peut marquer la spécificité de l'autonyme en bloquant le phénomène mécanique et spontané de l'accord en cas, genre et nombre. Cette manière de faire, conforme à nos usages modernes, est la méthode métalinguistique. Quelques exemples : / (p. 136)

> Nonius Marcellus (éd. Lindsay), 255, 10 : *Subiti* ***dictum*** *pro repentini*
>
> *Subiti* est utilisé pour *Repentini*
> [les autonymes sont lemmatisés au masculin pluriel, mais l'accord de *dictum* au neutre singulier est notable ainsi que l'absence d'accord à l'ablatif derrière *pro* : on ne peut comprendre qu'avec métalangage : " le terme *subiti* est utilisé pour le terme *repentini* "] ;
>
> Nonius Marcellus (éd. Lindsay), 189, 7 : *Iactuosae* ***positum*** *pro iactantes*
> [même remarque] ;
>
> Nonius Marcellus (éd. Lindsay), 207, 4 : *Ministratrix* ***positum*** *pro ministra*
> [même remarque] ;
>
> Nonius Marcellus (éd. Lindsay), 103, 5 : *Adsestrix* ***femininum*** *est* ;
>
> Cicéron, *Correspondance*, lettre 245, 17 (éd. Constans-Bayet, t. 4, C.U.F.) (= *Att.* VI, 1, 17) : *atqui nihil habuit aliud inscriptum nisi COS ea statua quae ab Opis parte posita in excelso est. In illa autem quae est ad Πολυκλέους Herculem inscriptum est CES*
>
> Pourtant il n'y a que l'inscription COS (pour *consul*) sur la statue qui se trouve en haut, à côté du temple d'Ops ; mais sur celle qui est à côté de l'Hercule de Polyclès figure la mention *CES* (pour *censor*)[10].

Avec cette manière de faire, la mention est démarquée par l'absence d'accord mécanique. Mais les Latins ont recours bien plus souvent (sans doute à cause d'une raideur excessive à l'encontre de ce qui peut leur sembler un solécisme) à la méthode intégrationniste, qui consiste à casualiser secondairement les autonymes. Cela reviendrait à écrire, à la place de ce qu'écrit Nonius, *Ministratrix posita <est> pro ministra, Iactuosae positae <sunt> pro iactantibus*, etc.

[10] Variante : COS (pour *Consul*). En tout état de cause, le mot est abrégé, ce qui justifie l'emploi de la méthode métalinguistique chez Cicéron, qui est un intégrationniste forcené. S'il avait écrit *CE<N>SOR* en toutes lettres, peut-être aurait-il alors accordé ***inscriptus*** *est Censor*. Cf. plus bas des exemples de pratique intégrationniste.

Ce système aberrant est le plus fréquent, certains auteurs de première importance en étant de farouches partisans (sans même s'en apercevoir sans doute). Il en résulte que la mention, relemmatisée selon la grammaire, n'est plus décelable telle quelle et que ses frontières sont, là encore, floues.

mentions intégrées

Dans le cadre de la syntaxe intégrationniste de la mention, le latin ne distingue pas la forme de l'autonyme de celle de son homonyme en usage, et accorde mécaniquement. Cela est flagrant à l'égard du nombre grammatical, par exemple pour les noms de nombre :

> Isidore de Séville (éd. Lindsay), *Et.* III, 3, 1-5 : *Vnus a Graeco nomen* ***trahit****… Quattuor uero a figura quadrata nomen* ***sumpserunt****. Quinque autem non secundum naturam sed secundum placitum uoluntatis* / (p. 137) *uocabulum* ***acceperunt*** *ab eo qui numeris nomina indidit…* ***Dicti*** *autem decem a Graeca etymologia… Porro uiginti* ***dicti*** *quod sint decem bis geniti, U pro B littera posita… Centum* ***uocati*** *a cantho…*
>
> *Vnus* vient du grec… *Quattuor* tire son nom du carré. *Quinque* quant à lui ne tire pas son nom de la nature mais de l'arbitraire de celui qui a octroyé leurs noms aux nombres… *Decem* a une étymologie grecque… *Viginti* se dit ainsi parce qu'il vaut deux foix dix, la lettre U ayant remplacé B… *Centum* vient du mot *canthus*…

Quelle que soit la valeur scientifique de chacune de ces étymologies, on voit que seul l'autonyme *unus* réclame l'accord au singulier, alors que tous les autres noms de nombre mentionnés induisent un verbe au pluriel.

Cette syntaxe si manifestement absurde aux yeux d'un moderne est tout aussi flagrante à l'égard du genre et du cas. Si la forme mentionnée est celle d'un mot féminin par exemple, l'accord d'un participe éventuel se fera volontiers au féminin (et non au neutre systématique, comme selon la méthode métalinguistique illustrée par les exemples de Nonius ci-dessus) et, s'il s'agit d'une forme nominale, l'autonyme sera mis au cas voulu par la syntaxe d'usage (par exemple à l'ablatif derrière *ex*, *ab* ou *pro*, prépositions fréquentes dans les contextes de métalangage) :

> Cicéron, *Tusc*. II, 43 : *Appellat****a*** *est enim ex* ***uiro*** *uirtus*
>
> Le mot *virtus* est tiré du mot *vir*
> [noter *appellata* et le cas de *uiro*, appelé par la préposition] ;
>
> *Leg.* I, 60 : *quae uirtus ex* ***prouidendo*** *est appellat****a*** *prudentia*
>
> Cette vertu fut appelée *prudentia*, d'après *providere*
> [noter, outre le féminin *appellata* induit doublement par *uirtus* et par *prudentia*, le gérondif casualisable et donc casualisé pour remplacer l'infinitif-étiquette].

Les exemples sont innombrables chez Cicéron et dans toute la latinité.

Il arrive que cette casualisation secondaire de l'autonyme obscurcisse fortement le propos métalinguistique. Ainsi dans cette étymologie cicéronienne du nom de Janus :

> *Nat.* II, 67 : *Principem in sacrificando Ianum esse uoluerunt, quod ab* ***eundo*** *nomen est ductum…*

On retrouve dans cet énoncé les déviances remarquées ci-dessus : *quod nomen* est une anaphore métalinguistique qui oblige à considérer le mot *Ianum* comme le siège d'un amalgame sémiotique : le terme est en usage (" ils ont voulu que Janus fût le premier servi dans un sacrifice ") et en mention (" le mot *Ianus* a telle étymologie "). Mais en outre cette étymologie est intégrationniste. Sous la forme *eundo* il faut lire *ire* (infinitif-étiquette), qui offre au moins en /

(p. 138) commun avec *Ianus*, à défaut d'autre chose, le graphème initial. Le lemme *eundo*, lui, se trouve en deçà de ce minimum, en sorte que l'étymon postulé n'a plus aucune connivence phonétique avec la forme commentée[11].

Mais inversement, il arrive que seule la pratique intégrationniste soit épistémologiquement viable : certaines étymologies latines ne valent qu'avec la forme intégrée de l'étymon ou de son héritier. Ainsi pour le nom de la dot chez Isidore de Séville :

Et. V, 24, 25 : *Dictam autem dicunt (…) dotem quasi 'do item'*

On dit que le terme *dotem* (= accusatif de *dos*) tire son nom de la formule *do item*.

On voit qu'en l'occurrence on ne peut pas partir de la forme de base *dos* et que l'étymologie postulée ne convient que pour l'accusatif ; d'où la nécessité de justifier ce cas dans la formulation, ici grâce à un détour syntaxique qui prend la forme d'une proposition infinitive. Le discours direct correspondant *dicta dos quasi do item* laisserait sans raison d'être l'adverbe *item*. Cette étymologie, qui doit remonter à loin, implique une pratique intégrationniste ancienne.

Pareillement, le mot *unda* ne peut pas décemment passer pour venir du verbe *ire*… sauf si on fait apparaître un gérondif :

Isidore de Séville (éd. Lindsay), *Et.* XIII, 20, 3 : *ab eundo (…) unda uocata.*

Si l'on traduit " *unda* vient d'*ire* " on obscurcit le propos que seule l'intégration de l'infinitif-étiquette sous la forme d'un gérondif rend cohérent. Du coup, on serait tenté de traduire " *unda* vient de *eundo* ", ce qui serait une erreur ; l'étymon, en effet, n'est sûrement pas le lemme *eundo*, mais bien le verbe *ire*, qu'il représente en l'espèce de façon idéale au plan phonétique. Autant la forme *eundo* était un pis-aller dans l'étymologie du nom de Janus, autant ici elle est meilleure que l'infinitif *ire*.

confusion entre la mention et le matériel métalinguistique

De même, certaines étymologies ne sont cohérentes qu'au prix d'acrobaties logiques. Pour les justifier, on est obligé d'intégrer à la forme même du mot qu'on explique des éléments appartenant au matériel métalinguistique de l'explication. Quelques exemples pris dans les *Étymologies* d'Isidore encore, dans l'édition Lindsay :

V, 25, 21 : *Dicta arra a re* / (p. 139)

Arra vient de *res*… ;

X, 12 : *Aerumnosus a rumine dictus*

Aerumnosus vient de *rumen* ;

XII, 1, 38 : *Asinus et asellus a sedendo dictus, quasi asedus*

Asinus et *asellus* viennent de *sedere*, comme si l'on postulait *asedus* ;

XII, 1, 27 : *Aper a feritate dictus, ablata F littera et subrogata P*

Aper vient de *feritas*, par substitution des consonnes F et P…

Dans tous ces exemples, le mot expliqué commence par *A* et l'étymon, derrière la préposition *a* si habituelle dans ces tours stéréotypés, fait justement l'économie de cette voyelle.

[11] En sorte qu'on est tenté de récrire le texte de Cicéron, censé proposer, selon Cornificius, une graphie *Eanus* pour *Ianus* : cf. Macrobe, *Saturnales* I, 9, 11 : *Cicero, inquit, non Ianum sed Eanum nominat, ab eundo.*

L'explication n'est donc valide, c'est-à-dire phonétiquement acceptable, que si l'on comprend que *a(b)* fait partie de l'étymon.

Peut-être, à la lumière de ces faits, et puisque la préposition *ex* convient aussi pour indiquer les dérivations étymologiques, convient-il de corriger le texte de *Et.* XIV, 4, 8 *Epirus a Pyrrho Achillis filio cognominata* en *Epirus e Pyrrho etc.*

De même XVI, 5, 19 *Ebur a barro, id est elephanto* (*ebur e barro* serait meilleur).

Et même, en tirant un peu sur ce filin, XVIII, 6, 4 :

> *Spatha a passione dicitur, Graeco uerbo, quoniam παθεῖν Graece dicitur pati*

peut se corriger *Spatha ex passione* et s'interpréter " *Spatha* vient de l'idée de souffrance, en grec, puisque *souffrir* se dit *παθεῖν* en grec ", à condition d'admettre 1. que *ex passione* est mis pour *ex παθεῖν*, dans un énoncé intégrationniste qui consiste à latiniser un étymon grec dépourvu d'ablatif (cf. plus bas) et 2. de se représenter la prononciation contemporaine d'Isidore (**espata* / **es patein*).

Même remarque avec XVIII, 69, 1 :

> *sfera a ferendo uel feriendo dicta* (*sfera* ***ex*** *ferendo*, prononcé **esfera es ferendo* ?).

Peut-être aussi peut-on inférer le même phénomène en grec de ce passage d'un lexicographe latin :

> Nonius Marcellus (éd. Lindsay) 33, 11 : *Prostomis dicitur ferrum quod … equorum… naribus… inponitur, Graece, ἀπὸ τοῦ στόματος*
>
> On appelle *prostomis* un morceau de fer qu'on met aux naseaux des chevaux ; étymologie grecque, d'après *στόμα.*

Prostomis est une correction ingénieuse de Lindsay. La forme s'interprète facilement comme un terme hypostatique : "<ce qu'on met> devant la bouche <des chevaux>". On a alors affaire à une étymologie bilingue standard, dans laquelle le mot *στόμα* qui est posé comme l'étymon unique (on n'évoque pas / (p. 140) la préposition *πρό* : la chose est loin d'être sans exemple dans le cas de mots composés) est casualisé en grec avec la préposition *ἀπὸ*, selon un procédé intégrationniste fréquent que j'ai nommé *créolisation* (cf. Nicolas (1999 et 2001))[12]. Mais si l'on tente d'expliquer le texte des manuscrits, qui porte *Postomis*, on peut penser à rapporter le mot à l'usage décrit à l'instant, si *postomis* est une mauvaise transmission de *apostomis* : dans ce cas, l'énoncé est *apostomis ἀπὸ στόματος* " *apostomis* vient de *στόμα* ", avec intégration du matériel de l'explication (*ἀπό*) dans le mot à expliquer : c'est la version grecque de *arra a re*.

Peut-être aussi peut-on trouver le corollaire, qui consiste à inverser les marquages par hypercorrection : le *A* homonyme de la préposition métalinguistique n'est plus dans le mot à expliquer, mais dans l'étymon. Un exemple ambigu :

> Isidore de Séville (éd. Lindsay), *Et.* XIV, 4, 16 : *Pannonia ab Alpibus Appenninis est nuncupata*
>
> La Pannonie tire son nom de celui des Appenins.

L'étymologie est bizarre : elle est analogiquement l'inverse de *arra a re* et l'équivalent de **res ab arra*. Je propose en effet de comprendre comme si *Appenninis* était à analyser *ab*

[12] La raison est la suivante : on attend *ab* pour introduire l'autonyme étymon. En syntaxe intégrationniste il faut donc mettre l'étymon à l'ablatif. Mais les mots grecs n'ont pas d'ablatif. Donc on hellénise l'ensemble du syntagme prépositionnel et *ab* + abl. devient *ἀπό* + génitif grec.

Penninis, d'où *Pannonia ab *ab Penninis* : la connivence phonétique s'établit alors entre le mot et l'étymon postulé en sautant par-dessus une théorique préposition métalinguistique intégrée au nom source. Mais la chose s'explique peut-être simplement du fait de la confusion géographique possible entre l'Appennin et les Alpes Pennines. Peut-être faut-il corriger en *Pannonia ab <Alpibus> Penninis*.

Certes, contrairement à l'exemple du nom de la dot ou de l'onde, la tendance métalinguistique donnerait dans la série d'exemples ci-dessus le même résultat défectueux (*arra a res*, *asinus a sedere*, etc.) ; le défaut n'est donc pas, comme plus haut, imputable à la seule tendance intégrationniste. Mais cette confusion entre le matériel métalinguistique (*ab*) et l'autonyme (*re[s]*), entre l'usage et la mention, est tout à fait caractéristique de la méthode intégrationniste (d'ailleurs prouvée dans ces énoncés par l'accord des participes) et un auteur plus attentif aux strates de métalangage hésiterait à deux fois avant de proposer ces étymologies absurdes. Et, en tout état de cause, ces pratiques aventureuses empêchent le repérage strict de la mention. / (p. 141)

Mentions masquées par la sémantique

Dans une dernière rubrique, je voudrais signaler quelques faits obscurcis par la sémantique, ou du moins par l'usage qui en est fait dans la pratique étymologique antique.

cumul étymon/synonyme d'étymon

Le métalangage latin pratique souvent d'étranges cumuls. La présence simultanée de plusieurs étymons est, on le sait, un procédé constant de la lexicologie antique (depuis le *Cratyle* au moins). Les étymologies anciennes s'occupent moins de rechercher une parenté qu'une affinité. La caractéristique de cette approche est la surdétermination : le terme analysé est saturé d'explications variées, dont souvent aucune n'est présentée comme préférable aux autres, et qui concourent toutes à " inscrire le mot dans le système du lexique, à révéler les propriétés diagrammatiques du vocabulaire " (Todorov (1972 : p. 291)). Ce n'est pas de ce cumul que je souhaite parler.

Je veux parler de celui qui consiste à ajouter à un étymon un ou plusieurs de ses synonymes, dans une formulation qui devient illogique. Par exemple, chez Isidore :

Et. X, 104 : *Fictor appellatus* ***a fingendo et componendo aliquid*** (difficile à traduire).

S'il paraît évident que *fingendo*, forme intégrée de l'autonyme *fingere*, vaut comme étymon ou base dérivante de *fictor*, qu'en est-il de *componendo aliquid* ? Ce dernier est un synonyme de *fingendo*, en aucun cas un bout d'étymon de *fictor*. On a ici encore une coordination aberrante, fréquemment illustrée :

Et. IX, 7, 7 : *Proci… a procando* ***et petendo***

Procus vient de *procare*, synonyme de *petere* (et non pas " …vient de *procare et petere* ") ;

Et. IX, 4, 9 : *Senatusconsultus a consulendo* ***et tractando*** *est dictus* ;

Et. XIV, 1, 1 : *Arua ab arando* ***et colendo*** ;

etc.

Cela tient au fait que *ab* peut indiquer, sans autonymie, la cause de la désignation commentée (l'étymologie restant en l'espèce implicite). Celle-ci peut reposer sur une métaphore, une métonymie, un comportement extra-linguistique, etc. : / (p. 142)

Et. XVIII, 11, 3 : ***Ab actibus*** *uocantur, ut Mercurius quod mercibus praeest*

les dieux ont un nom en relation avec leurs activités (= sont désignés par leurs activités), comme Mercure, <ainsi désigné> parce qu'il préside au commerce ;

Et. 10, 134 : *Inuidus dictus est ab intuendo felicitatem alterius*

Inuidus vient du fait de regarder le bonheur d'autrui (et non pas " *inuidus* vient d'*intueri* ") ;

Et. 10, 164 : *Misericors a conpatiendo alienae miseriae uocabulum est sortitus*

Le miséricordieux s'appelle ainsi par le fait d'être compatissant à la misère d'autrui (et non pas " *misericors* vient de *compati* ").

Le tour déviant *Proci… a procando et petendo* procède donc d'un cumul de ces deux sortes d'énoncé : *Proci a procando* " *Procus* vient de *procare* " et *Proci a petendo* " les prétendants tirent leur nom du fait qu'ils réclament " (où le rapport évident entre *procus* et *procare* reste implicite). Mais ces deux sortes de syntagmes en *ab* ne sont pas coordonnables, pas plus qu'un complément d'agent ne saurait être coordonné à un complément d'éloignement (*ab Italia a consule explulsi sunt / *ab Italia et a consule explulsi sunt*).

Ces manières aventureuses de traiter avec la synonymie empêchent de délimiter proprement le segment en mention.

cumul étymon/traduction d'étymon

L'étymologie est assez souvent bilingue en latin : les mots latins passent souvent chez les lexicographes antiques, pour avoir une origine étrangère, et surtout grecque. En outre, les lexicographes latins peuvent aussi avoir à expliquer un mot étranger, notamment grec, par un étymon grec. Cela conduit assez souvent au phénomène de la créolisation syntaxique, évoqué plus haut :

Isidore de Séville (éd. Lindsay), *Et.* XII, 1, 34 : *Dicti uri ἀπὸ τῶν ὀρέων*

Le nom des urus vient du grec *ὄρος* ;

Lactance, *Inst.* IV, 26, 40 : *Pascha nominatur ἀπὸ τοῦ πάσχειν*

Le mot *pascha* vient de *πάσχειν* ;

Mais parfois, par souci pédagogique, l'étymologiste augmente son raisonnement d'une traduction latine. Et c'est là, presque invariablement, que se niche une faute de logique qui va empêcher la reconnaissance exacte d'une mention. Ainsi dans l'exemple d'Isidore, ci-dessus, il y a une suite :

Dicti uri ἀπὸ τῶν ὀρέων, id est a montibus.

Mais l'expression *a montibus* est fallacieuse : Isidore a en effet traduit aussi la préposition grecque, en sorte que tout porte à croire que *montes* est l'étymon n° 2 du mot *urus*, alors qu'il n'est que la traduction de son étymon / (p. 143) grec… Au lieu de " le nom des urus vient du grec *ὄρος* <qui signifie> 'montagne' " (ce qu'il faut comprendre, de fait), le texte induit la traduction " le nom des urus vient du <grec> *ὄρος*, c'est-à-dire du <latin> *mons* " !

Cette pratique est commune. On relève ci-dessous des exemples empruntés à Isidore (éd. Lindsay), mais on aurait pu choisir d'autres victimes :

Et. XII, 1, 11 : *Aries uel ἀπὸ τοῦ Ἄρεος, id est a Marte, uocatus, uel…* ;

Et. VIII, 7, 4 : *Lyrici poetae ἀπὸ τοῦ λῆρεῖν, id est a uarietate carminum…* ;

Et. III, 71, 20 : *Dictae autem planetae ἀπὸ τῆς πλάνης, id est ab errore* ;

Et. V, 36, 2 : *Alii annum dicunt ἀπὸ τοῦ ἀνανεοῦσθαι, id est ab innouatione* ;

Et. I, 41, 1 : *Dicta autem Graece historia ἀπὸ τοῦ ἱστορεῖν, id est a uidere uel cognoscere* ;

Et. VIII, 11, 75 : *Pallas (…)ἀπὸ τοῦ πάλλειν τὸ δόρυ, id est ab hastae concussione…*

À chaque fois, la formulation induit, par le biais de l'équivalence *id est*, que le deuxième segment est, autant que le premier, l'origine étymologique (*ab*) du terme à expliquer.

Une autre déviance de la pratique intégrationniste consiste à supprimer le premier segment (et le *id est*) pour ne conserver que la traduction latine : on est alors dans l'implicitation pure et simple de l'étymon étranger :

Cicéron, *Nat.* II, 111 : *Has Graeci stellas Hyadas uocitare suerunt, a pluendo* (*ὕειν enim est pluere), nostri imperite Suculas, quasi a subus essent, non ab imbribus nominatae* ;

Cicéron, *Leg.* I, 19 : *eamque rem illi Graeco putant nomine νόμον a suum cuique tribuendo appellatam, ego nostro a legendo* ;

Isidore de Séville, *Et.* XIII, 18, 6 : *Syrtes autem Sallustius a tractu uocari dicit* (cf. Salluste, *Jug.* 78, 3 : *Syrtes a tractu*) ;

Dans cette situation, on est satisfait d'avoir un commentaire comme celui de Cicéron (*ὕειν ein enim est pluere*), qui permet de faire le lien entre le mot expliqué (*Hyades*) et l'étymon postulé (*pluere* en théorie). On restitue donc un énoncé du type *Hyades ab ὕειν*, et, dans la suite, *Hyades non ab ὗς* " le nom des Hyades vient du nom grec de la pluie, non du nom grec du porc "[13]. Pour les deux autres exemples, c'est au lecteur bilingue de se débrouiller. Il doit donc restituer lui-même un énoncé à la manière créolisée des Anciens :

νόμος ἀπὸ τοῦ νέμειν, id est a suum cuique tribuendo appellata et *lex a legendo <appellata> /* (p. 144)

νόμος vient de *νέμειν*, qui signifie " répartir son lot à chacun ", et *lex* vient de *legere* ;

Syrtes ἀπὸ τοῦ σύρειν, id est a tractu

Le nom des Syrtes vient de *σύρειν*, qui signifie " tirer ".

En outre, la traduction d'étymon, non contente de remplacer parfois purement et simplement ce dernier, se fait très souvent elle-même partielle ou allusive. On entre alors dans la zone des étymologies-explications fortement implicites (exemples d'Isidore, dans l'édition Lindsay) :

Et. XIV, 3, 24 : *Pentapolis… dicta a quinque ciuitatibus*

Pentapolis tire son nom des cinq villes <qui la composent> ;

Et. VIII, 9, 12 : *Hydromantii ab aqua dicti*

[13] Ou plutôt, pour rester dans la créolisation qui sert de correction aux écrivains intégrationnistes : *Hyades ἀπὸ τοῦ ὕειν, id est a pluendo.*

Les hydromanciens tirent leur nom du nom <**grec**> de l'eau (*-mantii* n'est pas du tout expliqué ; *aqua* supplée *ὕδωρ*) ;

Et. XIV, 3, 13 : *Mesopotamia Graecam etymologiam possidet, quod duobus fluuiis ambiatur*

Le nom de la Mésopotamie est d'origine grecque, parce qu'elle est entourée de deux fleuves ;

Et. XVIII, 17, 2 : *ex illo gymnasium dictum quod iuuenes nudi exercentur in campo…*

Le gymnase s'appelle ainsi parce que les jeunes gens s'entraînent nus sur le terrain.

Dans ce genre de tournures, faut-il considérer que *nudi*, qui explique *gymn-*, est en mention ou en usage ? Et *fluuiis*, qui rend compte implicitement de *-potam-ia* ?

Concluons. Le latin montre de notoires faiblesses dans le traitement du métalangage. On peut supposer que le critère de la casualité complique la syntaxe de la mention. Les écrivains latins, décrivant la langue latine au moyen de la langue latine, n'arrivent pas aisément à bloquer le processus mécanique de la grammaire d'accord. Ainsi, le méta-latin a-t-il les mêmes règles que le latin. Mais la typologie n'a qu'une faible part dans cette quasi-incapacité.

Car d'autres langues anciennes, typologiquement apparentées, sont moins démunies. Le grec démarque assez bien l'autonyme dans son énoncé usuel grâce à l'emploi de l'article. Le sanskrit, quant à lui, s'est doté très anciennement d'une véritable langue artificielle grâce à laquelle il peut commenter les textes sacrés ou autres, écrits en sanskrit, et s'inventer une grammaire. Le méta-sanskrit qui a cours dans les ouvrages techniques a des règles spécifiques, comme l'incroyable inversion de marque de la particule *iti* : dans la / (p. 145) langue commune, *iti* sert à démarquer une mention ou une citation ; dans la langue des grammairiens, où la proportion de mentions et de citations est inversée par rapport à la langue commune, c'est précisément l'absence de marquage par *iti* qui a le même effet[14].

Le latin est resté très loin d'un tel degré d'abstraction. L'absence d'article a sans doute été également dommageable à la clarté de son métalangage.

En tout état de cause, il incombe au lecteur et au traducteur des textes latins de ne pas tomber dans les défauts que nous avons tenté de relever à l'égard de la notation des mentions.

[14] Sur le métalangage sanskrit, cf. Pinault (1989).

Ouvrages cités :

ANSCOMBRE, Jean-Claude (1979) : « Délocutivité benvenistienne, délocutuvité généralisée et performativité », *Langue Française*, n° 42, p. 69-84.

BENVENISTE, Émile (1966) : « Les verbes délocutifs », *Problèmes de linguistique générale*, I, Gallimard, p. 289-314.

BIVILLE, Frédérique (1996) : « '*Sophôs !' uniuersi clamamus* (Petr. 40, 1). Acclamations grecques et latines dans les loisirs des Romains », in *Le loisir dans l'Antiquité* (J.-M. André & J. Dangel éd.), *Latomus*, p. 310-318.

BIVILLE, Frédérique (2000) : « Bilinguisme gréco-latin et créations éphémères de discours », in *La création lexicale* (M. Fruyt & C. Nicolas éd.), *Lingua Latina* 6, P.U.P.S., p. 91-107.

FRUYT, Michèle (1997 a) : « Sémantique et syntaxe des titres en latin », *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques*, Actes du Colloque International de Chantilly (13-15 Décembre 1994), Coll. des Études Augustiniennes, série Antiquité 152, p. 9-34.

FRUYT, Michèle (1997 b) : « Les verbes délocutifs selon É. Benveniste », *Émile Benveniste vingt ans après*, Actes du Colloque de Cerisy (12-19 Août 1995), *LINX*, Nanterre Paris-X,p. 61-71.

LÉTOUBLON, Françoise (1986) : « Comment faire des choses avec des mots grecs. Les actes de langage dans la langue grecque », *Philosophie du langage et grammaire dans l'Antiquité*, Cahiers de Philosophie Ancienne, n° 5, Ousia, Bruxelles-Grenoble, p. 67-90.

MAILLARD, Michel (1972) : « Anaphores et cataphores », *Communications*, 19, 1972, 93-104.

MALTBY, Robert (1991) : *A Lexicon of Ancient Latin Etymologies*, Francis Cairns, Leeds, 1991.

MOUSSY, Claude (1997) : « Les appellations latines de titres de livres », *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques*, Actes du Colloque International de Chantilly (13-15 Décembre 1994), Coll. des Études Augustiniennes, série Antiquité 152, p. 1-7.

NICOLAS, Christian (1999) : « Autonymie et autonomie syntaxique : les Latins confrontés au métalangage », *Revue de philologie*, 1999-1, p. 43-67.

NICOLAS, Christian (2001) : « Syntaxe de la mention : l'exemple de Cicéron », *De lingua Latina nouae quaestiones*, Actes du X^{e} Colloque International de Linguistique Latine (Cl. Moussy éd.), B.E.C., Peeters, Louvain-Paris, p. 497-509.

NICOLAS, Christian (2005 a) : « La question du genre et du nombre des autonymes latins », à paraître dans *Histoire Épistémologie Langage*.

NICOLAS, Christian (2005 b) : *Sic enim appello... Essai sur l'autonymie terminologique gréco-latine chez Cicéron*, Louvain-Paris, Coll. BEC, Peeters.

NICOLAS, Christian (2005 c) : « Typologie de l'autonymie en latin », in F. Poli & G. Vottéro (éd.), *De Cyrène à Catherine. Trois mille ans de Libyennes. Etudes grecques et latines offertes à Catherine Dobias-Lalou*, Nancy, Etudes Anciennes, 30, ADRA, diffusion De Boccard, p. 415-428.

PINAULT, Georges-Jean (1989) : *Histoire des théories linguistiques* (S. Auroux éd.), Mardaga, Bruxelles, tome I, « Chapitre V, LA TRADITION INDIENNE », p. 293-400.

RÉCANATI, François (1979) : *La transparence et l'énonciation*, Paris, Seuil.

REY-DEBOVE, Josette (1997) : *Le métalangage*, Paris, A. Colin (rééd. de 1978, Le Robert).

ROSIER-CATACH, Irène (2000) : « La *suppositio materialis* et la question de l'autonymie au Moyen Âge », colloque « Le fait autonymique » (Paris III, automne 2000, disponible en ligne (www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm). Actes parus sur papier en 2004.

ROSIER-CATACH, Irène (2004) : *La parole efficace. Signe, rituel, sacré*, Seuil.

TODOROV, Tzvetan (1972): « Introduction à la symbolique », *Poétique*, 11, p. 273-308.